

Conseil d'école du 3ème trimestre
lundi 22 juin 2026
Groupe scolaire de la Barêche – DURNES

Présents :

Mmes Cuinet, Gaulard, Girardet, Maradan, Mr Jeanguyot, enseignants

Mme Keller, maire de Lavans-Vuillafans, Mr Pernin, maire de Voires, représentant le syndicat intercommunal

Mme Augier, Mme Benoit, Mr Bépoix, Mme Ducouloux, Mme Remy, représentants de parents d'élèves

Absents excusés :

Mme Humbert, inspectrice de l'éducation nationale de Besançon 8

I-Préparation de la rentrée

1) Constitution des classes :

A ce jour, les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2026/2027 sont de 110 élèves, répartis de la manière suivante :

13 PS, 17 MS, 16 GS, 16 CP, 11 CE1, 10 CE2, 18 CM1, 9 CM2.

Les répartitions envisagées sont les suivantes (à confirmer en fonction des éventuels départs ou inscriptions qui peuvent intervenir d'ici fin août) :

13 PS + 10 MS = 23 (Mme Cuinet)

7 MS + 16 GS = 23 (Mme Girardet)

16 CP + 6 CM1 = 22 (Mme Maradan)

11 CE1 + 10 CE2 = 21 (Mme Gaulard)

12 CM1 + 9 CM2 = 21 (Mme Gamet)

Les répartitions des élèves de MS et CM1 seront faites à la pré rentrée le lundi 31 août.

Organisations envisagées pour les débuts d'après-midi:

Décloisonnement pour les élèves de MS de Mme Girardet dans la classe de PS/MS de Mme Cuinet pendant la sieste des PS et decloisonnement des élèves de CM1 de Mme Maradan dans la classe de CM1/CM2 de Mme Gamet.

2) Liaison GS/CP et CM2/6ème :

Les élèves de GS seront accueillis 1 heure dans la classe de CP de Mme Maradan le vendredi 26 juin (reporté au lundi 29/06 suite à la canicule) afin de découvrir la classe, l'enseignante, rencontrer les actuels élèves de CP pour leur poser leurs questions éventuelles et préparer sereinement leur rentrée en CP.

Les élèves de CM2 ont visité le collège P Vernier d'Ornans le jeudi 12 mars avec leur enseignant. Une journée portes ouvertes a été organisée par le collège pour les élèves et leurs parents le samedi 31 janvier. Mr le principal du collège s'est rendu à l'école pour une réunion de présentation du collège et pour répondre aux interrogations des parents.

Une réunion d'harmonisation entre les enseignants de CM2 et les professeurs principaux du collège est organisée le lundi 29 juin au collège pour réaliser la constitution des classes et transmettre les dossiers et informations importantes concernant les élèves .

Le collège P Vernier propose la dernière semaine des vacances d'été le dispositif « Ecole ouverte » sur la base du volontariat pour les futurs élèves de 6ème afin de leur faire découvrir le collège, rencontrer les autres élèves qui viennent des écoles alentours et ainsi préparer sereinement la rentrée de 6ème.

3) Listes de fournitures :

Les listes de fournitures sont présentées et approuvées par les membres du conseil d'école.

Elles seront transmises aux parents par l'intermédiaire des cahiers de liaison.

Petite remarque concernant les stylos de la marque « legami » : merci de limiter leur nombre et de rester sur les couleurs standard demandées.

- 4) Préparation des élections de représentants de parents d'élèves :
Il est rappelé que les actuels représentants de parents d'élèves sont élus jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu courant octobre 2026 et sont chargés de préparer ces élections.
Le vote papier sera maintenu.
- 5) Organisation de l'accueil des élèves de PS :
Le matin de la rentrée, soit le mardi 1er septembre, les élèves de PS seront accueillis en classe par l'enseignante avec leurs parents de façon échelonnée, par groupe de 2 ou 3 toutes les quinze minutes, à partir de 9h, selon un planning qui a été envoyé à chaque famille.

II-Bilan des projets de classe

Dates	Classes concernées	Descriptif de la sortie ou du projet
Mai	CM1/CM2	Interventions animateur Sybert : Traitement des déchets et revalorisation
07/05/26	Du CP au CM2	Intervention des pompiers du CPI de Lavans-Vuillafans
21/05/26	CM1/CM2	Initiation aux gestes de 1ers secours avec l'infirmière
26/05/26	PS/MS et MS/ GS	3ème séance d'Ecole au cinéma « La petite taupe »
02/06/26	CM1/CM2	3ème séance d'Ecole au cinéma « Ma vie de courgette »
11/06/26	CM1/CM2	Passage de l'attestation de savoir rouler : remerciements aux 3 parents qui ont passé l'agrément à Besançon, condition nécessaire et obligatoire
30/06/26	PS/MS et MS/GS	Sortie de fin d'année au musée des maisons comtoises
30/06/26	CP/CE2, CE1/CE2 et CM1/CM2	Sortie de fin d'année : visite de la biscuiterie Cornu et découverte du sentier karstique de Merey sous Montrond
02/07/26	CM1/CM2, CE1/CE2 et CP/CE2	Journée au stade de Vernierfontaine : initiation au foot et activités sportives en partenariat avec le club de foot de la Barèche

L'ensemble des sorties et interventions ont été en grande partie financées par l'APE.

III – Evaluation école

Bilan global des 2 évaluateurs externes:

Il convient de souligner, en premier lieu, la qualité du service public d'éducation dispensé aux élèves du groupe scolaire du plateau de la Barèche.

L'autoévaluation menée par l'équipe de l'école ainsi que les entretiens conduits dans le cadre de l'évaluation externe ont par ailleurs mis en évidence l'investissement des différents personnels dans l'exercice de leurs missions respectives, de même que leur engagement au service de la réussite et du bien-être des élèves.

Axes prioritaires et préconisations :

Il est rappelé que l'identification des besoins des élèves, notamment en mathématiques, fondée sur l'analyse des résultats scolaires, revêt un caractère primordial et doit faire l'objet de temps de concertation en équipe dédiés et planifiés. Ces besoins devront être hiérarchisés et intégrés au futur projet d'école, lequel permettra de définir les actions à conduire et d'orienter le choix de partenariats adaptés.

Le processus d'évaluation fait apparaître un besoin de formation relatif à la méthode de la préoccupation partagée (MPP) ainsi qu'un besoin d'accompagnement dans l'enseignement des compétences psychosociales, notamment à travers l'appropriation et la mise en oeuvre des séances des kits empathie. La circonscription et l'équipe ressource pHARe pourront être sollicitées à cet effet.

Un travail de collaboration portant sur l'élaboration d'un règlement commun avec le service

périscolaire favorisera également l'instauration d'un climat scolaire serein et propice aux apprentissages.

Le caractère de l'école rurale, avec ses atouts mais également ses contraintes soulignées lors de l'auto-évaluation, doit intégrer une réflexion territorialisée pour le développement d'une pédagogie prenant en compte son contexte spécifique. En ce sens, le recours aux usages du numérique, dans des domaines tels que l'expression, la communication et l'accès à la culture, investis dans le projet d'école précédent pourront se poursuivre avec bénéfice pour la réussite scolaire de tous.

Axes prioritaires retenus :

	Préconisations
1. Les apprentissages et le parcours des élèves	-Harmonisation des pratiques et des outils dans le domaine de la résolution de problèmes -Investir les processus mis en jeu dans la mémorisation (comment fonctionne la mémoire de l'enfant?): formation pédagogique par la circonscription, aide du RASED pour des co interventions en classe - Ritualiser les calculs posés (à partir du CP) et le calcul mental
2. La vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire	-Engager une réflexion commune avec le périscolaire pour élaborer des règles de vie communes dans les espaces partagés par l'école et le périscolaire - Formation et accompagnement à la Méthode de Préoccupation partagée, utilisation du kit "Empathie" pour travailler sur la prévention du harcèlement scolaire et développer les compétences psychosociales
3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école	-Besoins en formation identifiés: premiers secours, prise en charge de la difficulté scolaire, repérage précoce des troubles et difficultés d'apprentissage, accompagnement sur les nouveaux programmes
4. L'école dans son environnement institutionnel et partenarial	-Renforcer la liaison avec le collège (liaison CM2/6ème) -Veiller à la cohérence des projets pédagogiques définis dans le projet d'école: recours aux usages du numérique dans des domaines tels que l'expression, la communication et l'accès à la culture

IV – Bilan financier : coopérative scolaire et APE

La coopérative scolaire est alimentée cette année par les cotisations des familles en début d'année et par le bénéfice de la vente des photos de classe (bénéfice :en cours de vente).

Le bilan de chaque compte classe de coopérative scolaire est consultable par les parents.

Financement par l'APE :

Une enveloppe prévisionnelle de 900 euros a été attribuée en début d'année à chacune des 5 classes. Le détail des dépenses sera donné lors de l'AG de l'APE au cours du 1er trimestre de la prochaine année scolaire.

Le budget global alloué pour l'ensemble des 5 classes n'a pas été dépassé.

L'équipe enseignante tient à remercier les membres de l'APE ainsi que tous les parents bénévoles : grâce à leurs actions, la quasi totalité des dépenses a été pris en charge par l'APE.

V- Travaux et investissements des communes

Demandes et travaux divers:

- Chasse d'eau qui fuit dans les urinoirs (côté élémentaire et maternelle)
- les travaux de peinture continueront dans la classe de Mme Cuinet aux vacances d'automne, puis plus tard dans la salle du périscolaire
- des vitres de la porte d'entrée qui étaient fissurées ont été changées
- le devis pour équiper les classes d'un ordinateur portable pour les enseignants a été validé par le syndicat intercommunal (réunion qui a eu lieu après le conseil d'école) pour un montant de 3912 euros
- Les maires regrettent amèrement de ne pas avoir été invités à la fête de l'école : la directrice de l'école et la présidente de l'APE présentent leurs sincères excuses pour cet oubli très regrettable, il faudra être plus vigilant dans la communication pour les prochains événements.
- Des dégradations (écritures de chiffres « 6 7 » au papier crêpon mouillé sur les murs blancs du hall qui venaient d'être repeints) ont été constatées le soir de la fête de l'école : un mail a été envoyé à l'ensemble des familles. Il est rappelé lors de tels événements hors temps scolaire les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents. L'accès à l'intérieur des locaux ne sera plus autorisé lors des prochaines manifestations qui pourraient avoir lieu à l'école.
- Point canicule : les familles ont été encouragées à garder leur enfant à la maison si les conditions y étaient plus favorables. Des solutions sont en cours de réflexion pour améliorer les conditions d'accueil face aux fortes chaleurs. Pour cette semaine, l'employé communal ou un représentant des communes viendra aérer les locaux très tôt le matin.

Questions et remarques des parents :

- **Seriez-vous intéressés par une initiation au judo (comme cela a été proposé avec le tennis), pour faire connaître les valeurs de cette discipline ? Nous sommes en contact avec le judo club de Valdahon et pouvons approfondir un projet le cas échéant.**

L'équipe enseignante serait intéressée : dans l'attente d'informations complémentaires

- Certains parents accompagnateurs de sorties envoient des photos des enfants lors des sorties à certains parents d'enfants qu'ils accompagnent, mais d'autres enfants y figurent sans autorisation. Qu'en est-il du respect du règlement intérieur de l'école ?

Un rappel oral est fait aux parents accompagnateurs lors des sorties.

Dorénavant, une « charte du parent accompagnateur » dans laquelle apparaît ce point sera distribué aux parents accompagnateurs pour signature, ce qui vaudra engagement et respect.

- Pourquoi les photos individuelles ne sont-elles pas proposées, alors que d'autres écoles alentours le font (Vercel, Ornans, Vernierfontaine) ?

Les photographies individuelles seront de nouveau proposées l'année scolaire prochaine en accord avec le photographe : afin de respecter la réglementation qui régit la photographie scolaire, on pourra proposer la photo individuelle et fratries en situation scolaire, les tirages limités à certains formats et pas de vente d'objets dérivés.

- Envisagez-vous d'organiser un voyage scolaire au cours des années à venir ? La déception des parents est sincère et leur désarroi nous pousse à ramener ce sujet à l'ordre du jour.

Pas d'information supplémentaire à donner à ce jour à ce sujet. Les parents seront avertis si un tel projet est envisagé.

- Apparemment, la sonnette serait défaillante (elle est entendue au Péri apparemment).

Elle fonctionne mais il est demandé aux parents un peu de patience, les enseignants ne pouvant pas systématiquement laisser leur classe immédiatement pour ouvrir la porte....